



L'état de nécessité, une notion de droit pénal général

Conseils pratiques publié le 21/10/2022, vu 1118 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

L'état de nécessité, une notion de droit pénal général

Code pénal, dila, légifrance :

Article 122-7

Version en vigueur depuis le 01 mars 1994

N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417220/

DE PLUS :

<https://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=DZ%2FOASIS%2F000444>

<https://actu.dalloz-etudiant.fr/focus-sur/article/letat-de-necessite/h/f9462bbc5d260fc1ed4250909cc2544a.html>

<https://www.cabinetaci.com/etat-de-necessite/>

[https://www.lagbd.org/%C3%89tat_de_n%C3%A9cessit%C3%A9_\(fr\)](https://www.lagbd.org/%C3%89tat_de_n%C3%A9cessit%C3%A9_(fr))

https://www.lemondopolitique.fr/cours/droit_penal/faits-justificatifs/etat_de_necessite.html